

SECRET N° 83/320 du 10/II/83  
/MAE/SGAE/DAAF

portant inscription au  
tableau d'avancement des fonction-  
naires des cadres de la catégorie A  
des Services Techniques (Agriculture - Elevage)

hierarchie I

Avancement 1981

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article  
47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la loi 15/62 du 3/02/62 portant statut général des fonction-  
naires ;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/68 fixant la réglementation  
sur la solde des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 60/90/FP du 3/3/60 fixant le statut commun des  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques ;  
(/u le Décret n° 62/130/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 62/195/FP du 5/7/62 fixant la hiérarchisation  
des diverses catégories ;  
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et  
hiérarchies des cadres créés par la loi 15/62 du 3 Février 1962  
portant statut général des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 65/170/FP-BS du 25 Juin 1965 réglementant  
l'avancement des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5/7/62 portant nomination et  
révocation des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant  
les dispositions du Décret n° 62/195/FP du 5/7/62 fixant les éche-  
lonnements indiciaires des fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 79/154 du 4/4/79 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 80/644 du 28/12/80 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret  
n° 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil  
des Ministres ;  
(/u le Décret n° 83/320 du 3/5/83 portant nomination d'un  
Membre du Conseil des Ministres ;  
(/u le Décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim  
des Membres du Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage  
des avancements des agents de l'Etat ;  
(/u les Procès-verbaux de la Commission Administrative Pari-  
taire d'avancement en date du 23 Février 1983 ;

DECRETE :

.../...

Article 1er : - Sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1981, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture - Elevage) dont les noms et prénoms suivent :

A/- AGRICULTURE : INGENIEUR D'AGRICULTURE.-

POUR LE 2° ECHELON A 2 ANS :

- Mr. OBALAKOUA Bruno Brazzaville

POUR LE 3° ECHELON A 2 ANS :

- Mr. CEBUKANGONCO Pierre Claver Brazzaville

POUR LE 5° ECHELON A 2 ANS :

- MM. MIAYOUKOU Jean François Brazzaville

YOKA Paul Brazzaville

B/- ELEVAGE : VETERINAIRE INSPECTEUR.-

POUR LE 7° ECHELON A 2 ANS :

- Mr. GOMA-KICK Anatole Dihessé

Article 2 : - Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 10 Novembre 1983

PAR LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT;

Le Ministre de l'Agriculture  
et de l'Elevage,

Colonel Louis STELVAIN-GOMA.-

M. M C U A M B E N G A.-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSIOMI.-

Iténi Csetoumba LEKOUNZOU.-

AMPLIATIONS :

- |                |                  |                       |
|----------------|------------------|-----------------------|
| - JCRPC.....2  | - MAE.....2      | - DIAF..... 10        |
| - DGTFP.....10 | - SGAE.....2     | - SECIF/BC..... 3     |
| - DB..... 2    | - COMEPC.....2   | - INTERESSES..... 5.- |
| - DCF..... 3   | - REGIAGRI.....2 |                       |